



Séance ordinaire du lundi 1^{er} février 2021 À 20 h au bureau municipal

Conformément aux recommandations formulées par le ministère, la séance ordinaire du conseil municipal se tiendra à huis clos.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021
4. Correspondances
5. Adoption des comptes fournisseurs
6. Administration
 - 6.1 Présidente d'élection – 7 novembre 2021
 - 6.2 Dépôt de la liste des contribuables endettés envers la municipalité Paroisse de Senneterre
 - 6.3 MRC – Vente pour non-paiement des taxes municipales et scolaires
 - 6.4 Renouvellement Réseau-Biblio
 - 6.5 Adoption du rapport annuel 2020 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 6.6 Demande - Emploi étudiant
 - 6.7 Nomination d'un consultant et secrétaire – CCU
 - 6.8 Conseillers mandatés au comité Consultatif d'Urbanisme – 2021
 - 6.9 Avis de motion et projet du règlement no 277-2021 relatif aux animaux sur le territoire de la Municipalité Paroisse de Senneterre
 - 6.10 Formation – Le rôle de l'officier municipal dans l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme
 - 6.11 Formation – Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R. 22)
 - 6.12 Formation – Les mystères du lotissement et des avis de motions
 - 6.13 Avis de motion et projet du règlement no 278-2021 relatif au comité consultatif d'urbanisme
 - 6.14 Avis de motion et projet du règlement no 279-2021 modifiant le règlement relatif à certaines conditions d'émission du permis de construction no 212-2008
 - 6.15 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - *Volet entretien du réseau local (ERL)*
7. Affaires nouvelles

8. Période de questions
9. Levée de la séance